



## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021**

L'an 2021, le 11 mars, le conseil municipal de la commune de Bauzy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle communale à 19h, sous la présidence de Henry LEMAIGNEN, Maire.

**Présents :** Henry LEMAIGNEN, Jacinto PLA, Danielle GOUIN, Nathalie DIQUELOU, Grégory ROY, Quentin POTHIER, Maxime CHARTIER et Justine LELOUP.

**Absents excusés :** Magali PERRIN, Claire TRINCO et Dylan TOUCHET

En présence de M. Gabriel SCHOCH, Conseiller aux Décideurs Locaux de la DDFIP  
Mme Danielle GOUIN a été désignée comme secrétaire de séance.

Date de convocation : 4 mars 2021.

### **Ordre du jour :**

#### **LOT LES PRES AU BLE 2**

- 1. Approbation du compte de gestion 2020**
- 2. Approbation du compte administratif 2020**
- 3. Affectation du résultat 2020**
- 4. Vote du Budget primitif 2021**

#### **BUDGET PRINCIPAL**

- 5. Approbation du compte de gestion 2020**
- 6. Approbation du compte administratif 2020**
- 7. Affectation des résultats 2020**
- 8. Subventions aux associations 2021**
- 9. Vote des taux d'impositions 2021**
- 10. Vote du budget primitif 2021**

- 11. Questions Diverses**

**BUDGET ANNEXE :**  
**Lotissement les Prés au Blé 2**

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020**

**BUDGET ANNEXE LOT LES PRES AU BLE 2**

**Dressé par M. Manuel ESPINOSA, receveur municipal**

- Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,
- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

- **Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020**  
**BUDGET LOTISSEMENT LES PRES AU BLE 2**

Monsieur Jacinto PLA, adjoint, présente le compte administratif du budget annexe « Les Prés au blé 2 » de l'année 2020 qui laisse apparaître le résultat suivant :

<b>INVESTISSEMENT</b>	Exercice 2020	Résultat antérieur reporté	<b>Résultat de clôture 2020</b>
-----------------------	---------------	----------------------------	---------------------------------

Recettes	23 712,73 €		
dépenses	1 150,00 €		
<b>Résultat</b>	<b>22 562,73 €</b>	<b>- 22 562,73 €</b>	<b>0,00 €</b>

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Exercice 2020	Résultat antérieur reporté	<b>Résultat de clôture 2020</b>
Recettes	24 874,00 €		
dépenses	24 862,73 €		
<b>Résultat</b>	<b>+11,27 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>+ 11,27 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget annexe de lotissement « Les Prés au Blé 2 ».

## **BUDGET LOT LES PRES AU BLE 2 AFFECTATION DU RESULTAT 2020**

Après avoir entendu le compte administratif et constaté les résultats du budget lotissement Les prés au blé 2 sur l'exercice 2020,

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter les résultats de la manière suivante :**

- L'excédent de Fonctionnement sera inscrit au compte R-002 pour un montant de 11,27 €

## **VOTE DU BUDGET ANNEXE 2021 LOT LES PRES AU BLE 2**

Après avoir entendu l'exposé du Budget annexe du lotissement les Prés au blé 2, **le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le Budget Primitif 2021 du Lotissement les Prés au Blé 2 de la manière suivante :**

Section de fonctionnement :	<b>Dépenses à</b>	<b>41 317,27 €</b>
	<b>Recettes à</b>	<b>41 317,27 €</b>
Section d'investissement :	<b>Dépenses à</b>	<b>0,00 €</b>
	<b>Recettes à</b>	<b>0,00 €</b>

## **BUDGET PRINCIPAL**

# APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 BUDGET PRINCIPAL

Dressé par Monsieur Manuel ESPINOSA, Comptable Public

- Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,
- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Jacinto PLA, adjoint, présente le compte administratif du budget principal de l'année 2020 qui laisse apparaître le résultat suivant :

<b>INVESTISSEMENT</b>	Exercice 2020	Résultat antérieur reporté	<b>Résultat de clôture 2020</b>
Recettes	16 857,61 €		
dépenses	14 544,90 €		
<b>Résultat</b>	<b>2 312,71 €</b>	<b>- 3 402,02</b>	<b>- 1 089,31 €</b>

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Exercice 2020	Résultat antérieur reporté	<b>Résultat de clôture 2020</b>
Recettes	197 872,22 €		
dépenses	156 501,29 €		
<b>Résultat</b>	<b>41 370,93 €</b>	<b>128 091,35 €</b>	<b>169 462,28 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget principal.

## BUDGET PRINCIPAL AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Après avoir entendu le compte administratif et constaté les résultats de la commune pour l'exercice 2020,

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter les résultats de la manière suivante :**

- L'excédent de fonctionnement d'un montant de 169 462,28 € sera réparti de la manière suivante :

<b>Compte R-002</b>	<b>pour un montant de</b>	<b>132 832,97 €</b>
<b>Compte R-1068</b>	<b>pour un montant de</b>	<b>36 629,31 €</b>

- le déficit d'Investissement sera inscrit :

<b>Compte D-001</b>	<b>pour un montant de</b>	<b>1 089,31 €</b>
---------------------	---------------------------	-------------------

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **décide de voter les subventions suivantes pour l'année 2021 :**

Prévention routière	30 Euros
A.F.N	50 Euros
Musique de Fontaines	100 Euros
Colonie de Vacances OLIV	23 Euros
Souvenir Français	19 Euros
Croix rouge française	16 Euros
Comité des Fêtes et des loisirs Bauzy	200 Euros
Coopérative scolaire Ecole de Bauzy	200 Euros
Chambre des Métiers	80 Euros
Association Destruction ragondins (GIDEC)	37 Euros
Association des Secrétaires de Mairie	9 Euros
Association les P'tits loups	200 Euros
ADMR	100 Euros

## **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021**

Après avoir entendu l'exposé du Budget Primitif,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le Budget Primitif 2021 de la manière suivante :**

Section de FONCTIONNEMENT :	<b>Dépenses à</b>	<b>293 792,97 €</b>
	<b>Recettes à</b>	<b>293 792,97 €</b>

Section d'INVESTISSEMENT :	<b>Dépenses à</b>	<b>57 389,31 €</b>
	<b>Recettes à</b>	<b>57 389,31 €</b>

## QUESTIONS DIVERSES

- **Restauration Scolaire** : M. le Maire indique que les discussions sur l'amélioration de la qualité des repas fournis aux enfants du RPI Neuvy-Bauzy avancent. Plusieurs pistes sont à l'étude. Une réunion avec les représentants de parents d'élèves se tiendra lundi 15 mars pour avoir un premier retour et leurs sentiments.
- **Recrutement agent technique polyvalent** : M. le Maire indique qu'une première passe d'entretiens a eu lieu. Une seconde se déroulera dans les prochains jours.
- **Elections** : il a été confirmé que les élections cantonales et régionales se dérouleront en même temps les 13 et 20 juin prochains. Il y aura donc deux bureaux de vote simultanés. La Commission de Contrôle des Listes Electorales devra se réunir entre le jeudi 20 et le dimanche 23 mai 2021.

Prochaine réunion prévue le 15 avril 2021

*Fin de la séance à 20h40.*